

LA CHRONIQUE DES PETITS FRÈRES DES PAUVRES SUR RCF

I Vendredi 19 novembre à 6h55

«FRACTURE NUMERIQUE »

Yann Lasnier, délégué général des Petits Frères des Pauvres

RCF : Bonjour Yann, aujourd'hui vous souhaitez nous alerter sur la fracture numérique des aînés ?

YL : Tout à fait Simon, le président de la République a annoncé la semaine dernière que la troisième dose de vaccin sera obligatoire pour les plus de 65 ans à partir du 15 décembre pour qu'ils puissent conserver leur passe sanitaire. Certaines personnes âgées ne sont toujours pas vaccinées à cause de leur difficulté à accéder au numérique. Et même si un numéro vert d'aide à la vaccination des personnes âgées a été mis en place fin octobre, on peut s'inquiéter qu'il ait fallu plus de huit mois aux pouvoirs publics pour prendre réellement conscience que la fracture numérique des aînés est devenue un nouvel obstacle à l'accès aux soins.

RCF : Dans un papier du Monde de ce lundi, la défenseure des droits Claire Hédon a d'ailleurs alerté sur les risques de la dématérialisation des démarches administratives.

YL : Oui, et pour citer Madame Hédon : « Si la dématérialisation a facilité les démarches d'un certain nombre d'utilisateurs, elle est devenue un obstacle à l'accès aux droits pour d'autres, provoquant une réelle déshumanisation du service public, une perte de lien social ». L'exclusion numérique, mais aussi le manque de maîtrise pour certains internautes renforce donc les inégalités et éloignent davantage certaines populations de services indispensables. Dans notre société hyper connectée où nous utilisons les outils numériques pour de nombreuses activités de notre vie quotidienne, notre dernier baromètre sur la solitude et l'isolement des personnes âgées en France montre qu'il y a toujours 3,6 millions d'aînés qui sont exclus du numérique, dont les plus âgés et les plus précaires. Cette exclusion est devenue, au fil des ans, un facteur aggravant d'isolement alors que 61 % des personnes âgées internautes, y compris celles du grand Âge, s'en servent pour maintenir le contact avec leurs proches. La crise sanitaire l'a démontré, le numérique ne pourra jamais remplacer un contact humain réel. Mais il a permis aux aînés connectés de rester en contact avec leur entourage, et même d'expérimenter de nouvelles applications comme les appels en visio. L'exclusion numérique des plus âgés a même été mise brutalement en avant durant la crise sanitaire, avec des Ehpad très peu équipés et confrontés à un manque criant de personnel pour être en mesure d'aider les résidents les moins autonomes à utiliser les outils numériques.



RCF : Que faut-il faire pour lutter contre cette fracture ?

YL : Tout comme Claire Hédon et son prédécesseur Jacques Toubon, nous invitons les pouvoirs publics à toujours proposer des solutions alternatives pour les personnes âgées et pour celles et ceux qui n'ont pas ou difficilement accès aux nouvelles technologies. Nous les invitons aussi à améliorer les actions de proximité pour les sensibiliser à l'intérêt du numérique et à former celles et ceux qui le souhaitent. Ne laissons pas les exclus du numérique sur le bord du chemin.